

## PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

### Données générales

Adresse de l'installation Rue de la frayere 26  
6941 Bomal  
Type de locaux unité d'habitation (maison)  
Propriétaire Gilson Yves  
Responsable des travaux BE0691.183.101  
#TVA 27/04/2016  
Date du contrôle visite périodique (Art. 271)  
Type du contrôle Nicolas Dumont de Chassart  
Agent visiteur

### Visualisation de l'habitation et de l'installation



### Données du raccordement

GRD	TECTEO - RESA (opérateur GRD)	Type de raccordement	aérien
Code EAN	non communiqué	Câble compteur - tableau	VVB 4 x 10 mm <sup>2</sup>
Numéro du compteur	non communiqué	Tension nominale de service	3x400V + N - AC
Index jour / nuit	07832.6 /	Courant nominal de la protection de branchement	40A

### Contrôle

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	1	Nombre de circuits	11
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)		Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)	15.4	ID - 40A - 300mA - type A - test OK	
Les fondations datent d'avant le 1/10/1981		Dispositif différentiel de tête		ID - 40A - 30mA - type A - test OK	
Prise de terre piquets		Dispositif différentiel "sdb"		OK	
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω) 13.34		Raccordement	OK	Eclairage/machines	OK
Conformité des liaisons équipotentielles	OK	Eclairage/machines	OK	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK
Test de continuité	concluant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK	Protection contre les contacts directs	OK
Contrôle boucle de défaut	concluant				
Protection contre les contacts indirects	OK				

### Conclusion

A la date du 27/04/2016, l'installation électrique de "Rue de la frayere 26 - 6941 Bomal" est conforme au Règlement Général des Installations Électriques.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.

Signature de l'agent



Certinergie asbl  
Organisme de contrôle agréé  
57 rue Haute Voie, 4537 Verlaine  
Tél : 0800 / 82 171  
info@certinergie.be

Signature du responsable de l'exécution des travaux



### Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaine  
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles  
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
N° de compte : BE57 0688 9789 1035  
TVA : BE0536501654



Site internet: www.certinergie.be  
Tél: 0800 82 171  
Mail : info@certinergie.be



Organisme de contrôle



www.certinergie.be



0800 82 171



info@certinergie.be



## Remarques

- Le délai en vigueur pour le contrôle d'installation domestique déclarée conforme est tous les 25 ans

## Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1er octobre 1981, avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

## En résumé, quelles sont les mesures à prendre si l'installation électrique est conforme?

1

Lisez attentivement ce  
procès-verbal

2

Lors d'extensions, de  
modifications importantes de  
l'installation, faites la reconstruire

3

Au terme de la validité du rapport,  
faites reconstruire votre installation

4

Certinergie est à votre service  
pour effectuer ce contrôle

## Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaine  
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles  
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
N° de compte : BE57 0688 9789 1035  
TVA : BE0536501654



Site internet: www.certinergie.be

Tél: 0800 82 171

Mail : info@certinergie.be



Organisme de contrôle



www.certinergie.be



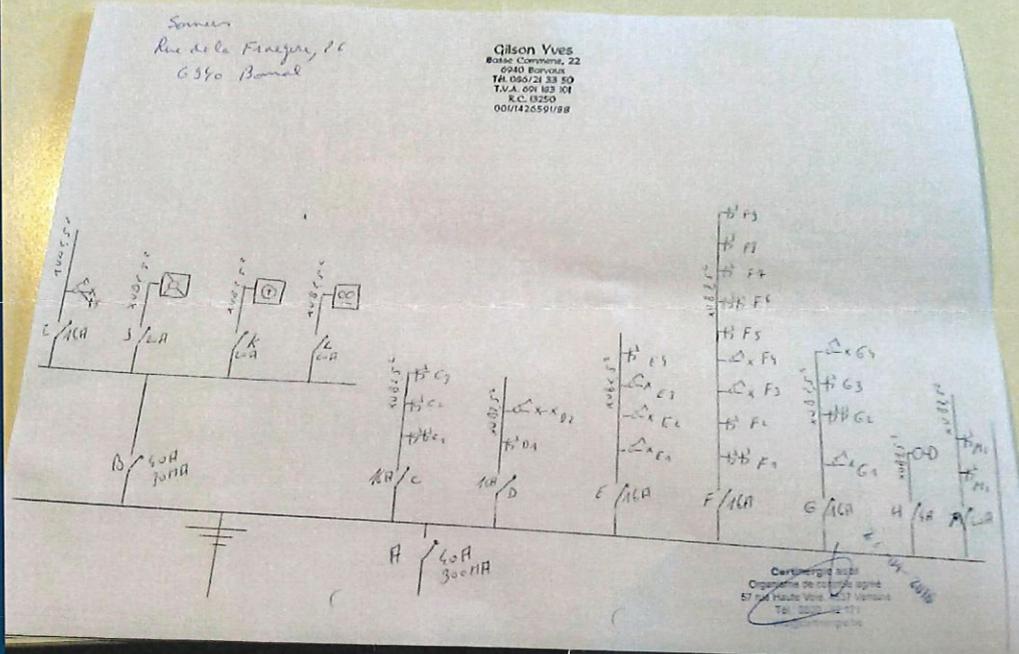
0800 82 171



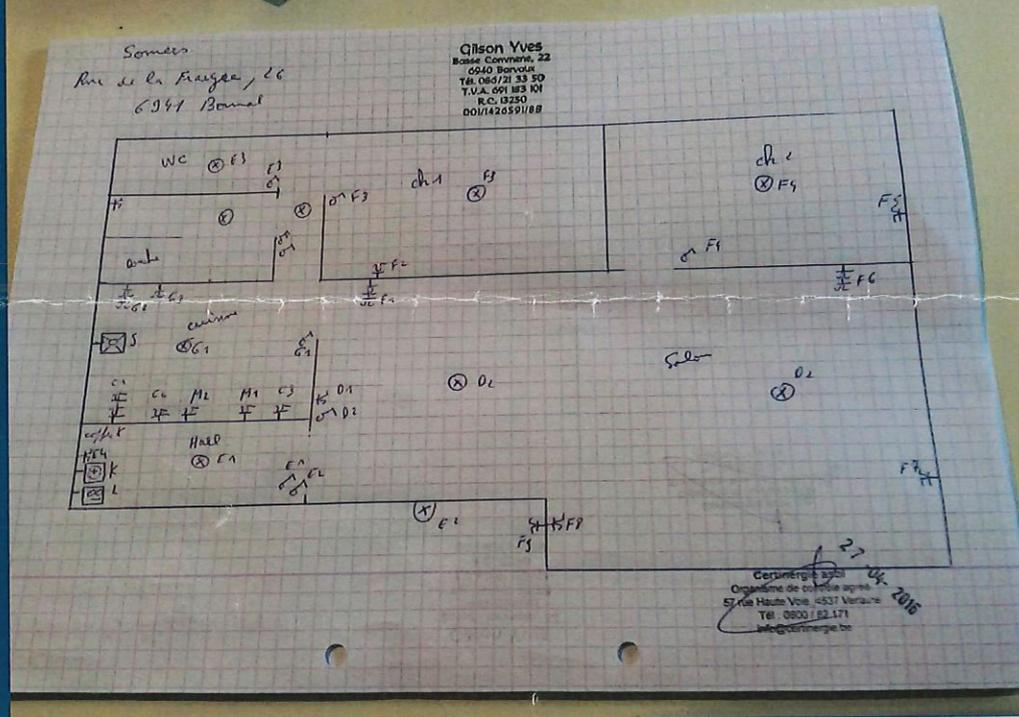
info@certinergie.be



Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation



**Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé**

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlainne  
 Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles  
 Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
 N° de compte : BE57 0688 9789 1035  
 TVA : BE0536501654



Site internet: www.certinergie.be  
 Tél: 0800 82 171  
 Mail : info@certinergie.be

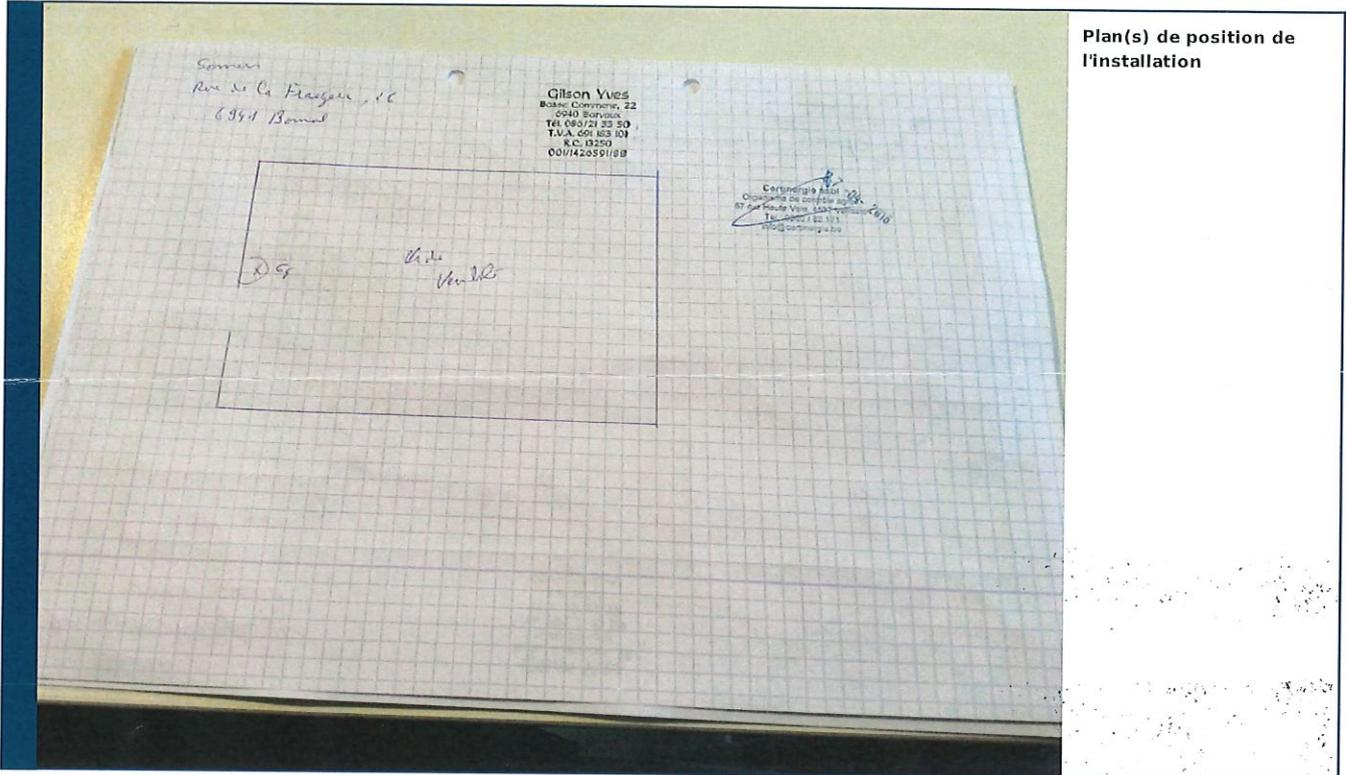


Organisme de contrôle

 www.certinergie.be

 0800 82 171

 info@certinergie.be



Plan(s) de position de l'installation

**Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé**

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaire  
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles  
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
N° de compte : BE57 0688 9789 1035  
TVA : BE0536501654



Site internet: [www.certinergie.be](http://www.certinergie.be)

Tél: 0800 82 171

Mail : [info@certinergie.be](mailto:info@certinergie.be)